JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 197-200

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__197_0>

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1875.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 1875.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Cl. Juglar.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel contient une analyse assez étendue de la communication faite par M. Levasseur sur la statistique comparée de l'instruction primaire dans les États civilisés, ainsi que de la discussion qui a suivi la lecture de ce mémoire.

Le procès-verbal est adopté, toutefois M. le Dr Bourdin demande à présenter quelques considérations sur la question traitée par M. Levasseur.

Les documents dont s'est servi ce savant ont été puisés, il le reconnaît, aux sources officielles, mais ce n'est qu'avec une prudence extrême qu'il faut chercher à les utiliser. Ainsi, M. Bourdin croit pouvoir affirmer qu'en ce qui concerne les classes d'adultes, les chiffres fournis par les documents officiels sont absolument inexacts. On a compris, en effet, dans le nombre total des élèves, tous les adultes inscrits sans exception, et il est de notoriété que plusieurs d'entre eux n'assistent qu'à deux ou trois séances et délaissent ensuite le cours; d'un autre côté, on a compté plusieurs fois les mêmes élèves, lorsque ces derniers suivent des cours différents et qu'ils figurent à la fois dans les sociétés de chant ou de musique, ou parmi les élèves des associations polytechnique ou philotechnique, et de là des doubles et même des triples emplois qui amènent des erreurs considérables en se répétant sur une grande échelle. On s'explique ainsi les chiffres fabuleux du personnel des élèves de ces écoles. Mais ce n'est pas tout, tandis que le nombre des élèves adultes a été augmenté outre mesure, les statistiques officielles ont oublié d'inscrire les élèves des écoles primaires militaires dont le nombre n'est pas inférieur à 200,000, et il a fallu que M. Bourdin en rétablît le chiffre, dans le mémoire inséré

sous le titre de : « l'Instruction primaire dans l'armée française », dans le numéro de décembre 1867 du journal de la Société.

Mais s'il est déjà si difficile d'obtenir des notions exactes sur le nombre des élèves qui fréquentent les écoles, il devient presque impossible de se rendre compte de leur degré d'instruction. Non-seulement, en effet, le personnel des inspecteurs est insuffisant, mais par suite d'une fausse interprétation du règlement, et par suite aussi, il faut bien le dire, du désir que les maîtres ont de briller devant les examinateurs, l'examen, au lieu de porter sur chaque élève individuellement, ne s'adresse qu'à quelques élèves préalablement choisis et dont le maître s'est plu à développer les facultés spéciales. On a pu ainsi constater des phénomènes d'instruction exceptionnels, mais comment établir ainsi de véritables moyennes.

Frappé de ces inconvénients, M. Bourdin avait préconisé dans le sein de la Société de statistique la substitution des examens individuels aux examens par concours, et ses vœux ont enfin été accueillis au ministère de l'instruction publique. Aujourd'hui, il est délivré à chaque élève sortant des écoles primaires un certificat d'études : c'est l'équivalent du diplôme de bachelier élémentaire que l'honorable membre avait sollicité.

Passant à un autre ordre d'idées, M. Bourdin regrette qu'on ait parlé des différents cultes, au point de vue de leur influence sur l'instruction primaire. Selon lui, la religion n'a, à proprement parler, aucune visée pédagogique particulière. Elle se mêle à l'enseignement de l'enfance parce qu'elle veut inspirer aux jeunes âmes l'amour de Dieu et du prochain, et elle ne veut pas d'autre rôle.

L'instruction primaire est une affaire sociale et non religieuse. En y mêlant la religion, on fournit aux personnes mal intentionnées l'occasion de rapprochements qui ne sont pas sans dangers.

Si la religion doit, pour ces motifs, être laissée à l'écart au point de vue du développement de l'instruction primaire, on a eu raison d'insister sur l'influence des gouvernements. Chacun sait que la Prusse a fait de l'instruction élémentaire une véritable arme de guerre. A en croire les Prussiens, ce ne sont pas leurs généraux qui nous ont vaincus, mais leurs maîtres d'école. Sous leur forme narquoise, ces paroles n'en sont pas moins un hommage rendu à la puissance de l'instruction.

Dans son travail, M. Levasseur a touché à un autre point capital, la gratuité scolaire. Les opinions sont très-divisées sur ce point, toutefois M. Bourdin n'hésite pas à la repousser. La gratuité est, à son avis, mauvaise, aussi bien au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral.

Au point de vue intellectuel, elle nuit au développement de l'instruction et à la culture de l'intelligence. Les élèves à titre gratuit sont généralement peu dociles; leurs parents n'attachant aucune importance à un avantage qui ne leur coûte rien; les parents qui paient, au contraire, tiennent la main à ce que leur sacrifice ne soit pas perdu et que leurs enfants en profitent.

Au point de vue moral, la gratuité n'est pas moins déplorable. Les charges de l'instruction incombent de droit naturel aux familles et en s'y soustrayant elles acceptent du pays une aumône qui les humilie.

M. Bertillon fait observer que les idées exposées par M. Bourdin lui semblent sortir du domaine de la statistique, et appartiennent plutôt à l'économie sociale.

M. Bourdin, sans vouloir contester cette opinion, répond qu'il ne suffit pas pour faire de la statistique, d'aligner des séries de chiffres. Il faut avant tout s'assurer

si ces chiffres peuvent être exacts et étudier par conséquent les méthodes au moyen desquelles on les relève. Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut en tirer des conclusions au profit de la science et de l'humanité.

Personne ne demandant plus la parole sur cette question, le secrétaire donne la liste des ouvrages qui ont été transmis à la Société depuis sa dernière séance :

1° *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, 2 volumes.
2° *Situation économique de la France* (1859-1873), 1 volume.
3° *Bulletin de la Société d'agriculture d'Alger* (1 numéro spécimen).
4° *La Tempérance*, 1875. N° 1.
5° DOCUMENTS ITALIENS. — *Annuaire du Ministère de l'agriculture*, 1 volume.
— *État civil* (1872), 1 volume.
— *Navigation* (1873), 1 volume.
— *Situation des comptes mensuels* (3 fascicules).

L'ordre du jour appelle la lecture d'un mémoire de M. Arthur CHERVIN sur les mouvements de la population de l'Espagne que l'auteur a établis d'après des documents inédits qui lui ont été communiqués lors de son récent séjour dans ce pays (1).

Quelques points de ce travail provoquent de la part de M. LUNIER des observations de détail dont M. Chervin s'engage à faire son profit.

La séance est levée à six heures.

II.

LES PRIX DE STATISTIQUE EN 1875.

Dans sa séance du 12 juin, l'Académie des sciences morales et politiques a jugé le concours ouvert, dans la section d'économie politique, statistique et finances, *sur les mouvements de la population et les causes dont ils subissent l'influence.*

Elle a accordé un prix de 2,500 fr. à M. Antony Rouillet, avocat, ancien conseiller de préfecture, auteur du mémoire n° 1, ayant pour épigraphe la phrase suivante : *Dieu a tout disposé avec nombre, poids et mesure.* (Livre de la Sagesse, chap. XI, v. 21.)

Une récompense de 1,000 fr. à M. le Dr Bertillon, auteur du mémoire n° 3, ayant pour épigraphe : *Oculis monstrare quod est menti demonstrandum.*

Une récompense de 500 fr. à l'auteur du mémoire n° 2, ayant pour épigraphe : *J'ai toujours pensé qu'un homme qui se marie et qui élève honnêtement ses enfants est plus utile à la société que le célibataire qui disserte sur la population.*

L'auteur de ce dernier mémoire est invité à se faire connaître.

Dans sa séance publique annuelle du 21 juin, l'Académie des sciences a décerné le prix de statistique, *Prix Montyon*, à M. de Kertanguy, pour son excellent travail sur *la Mortalité parmi les assurés de la Compagnie générale.*

Une mention honorable a été décernée à M. de Saint-Genis pour ses *Études statistiques sur la Savoie*, de 1860 à 1870. Manuscrit inédit.

---

(1) Voir l'article de M. Chervin, dans le numéro de juillet.

Une autre mention honorable a été accordée à M. T. Loua, secrétaire général de la Société de statistique, pour son *Atlas statistique de la population de Paris*, de 1861 à 1872.

Dans sa séance annuelle du 25 du même mois, et sur le rapport de M. Roy, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale a décerné une médaille de platine à M. T. Loua, pour ses *Cartes figuratives de l'industrie nationale.*

Elle a également accordé, sur le rapport de M. Tisserand, une médaille de platine à MM. Meugy et Nivoit pour leur *Atlas agronomique de l'arrondissement de Vouziers.*